

KaBLÉ
COMMUNICATION



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

26 juillet 2021



Renouvellement de l'engagement

A l'attention de nos parties prenantes

Paris, le 26 juillet 2021

J'ai le plaisir de confirmer que Kablé Communication renouvelle son soutien aux Dix Principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des Droits de l'Homme, du Travail, de l'Environnement et de la Lutte contre la Corruption.



Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement
Catherine Kablé
General Manager

Droits de l'Homme

01



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Soutien aux Dix Principes du Global Compact

- Notre soutien aux Dix Principes du Global Compact est mis en avant sur notre site internet et nos documents commerciaux.
- Il nous guide dans de nombreuses décisions au quotidien et à plus long terme. L'ensemble des collaborateurs est sensibilisé à ces engagements.
- Nous veillons à travailler avec des sous-traitants en règle, tant sur le plan du droit du travail que vis-à-vis de l'administration fiscale.
- Malgré la crise, aucune violation des droits de l'Homme n'est survenue à notre connaissance dans notre entourage.

Philantropie

- Nous sommes membres actifs du Réseau Entreprendre qui soutient le développement de jeunes entreprises créatrices d'emplois en leur accordant des prêts d'honneur et un accompagnement pendant 2 ans.
- Notre engagement porte sur plusieurs volets : d'une part, nous soutenons financièrement le Réseau Entreprendre Paris avec le versement d'une cotisation annuelle ; d'autre part, nous participons bénévolement au processus d'évaluation des entreprises candidates : rencontres approfondies avec les porteurs de projets et participation aux Comités de crédit qui statuent en dernier ressort sur l'éligibilité des entreprises candidates.
- Cette année, nous avons participé à l'évaluation de 4 porteurs de projets et à 4 Comités de crédit. Les candidatures des 8 entreprises ont été acceptées, ce qui leur donne le statut de lauréates du Réseau Entreprendre. A la clé : plusieurs dizaines d'emplois à créer dans les 5 ans qui viennent.

Normes internationales du travail



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

02

Respect du droit et des usages

Salariés

Chaque salarié bénéficie d'un contrat de travail établi selon les normes de la convention professionnelle de notre Syndicat professionnel.

Notre Syndicat établit un benchmark des salaires du secteur pour lequel nous apportons notre contribution, et les salaires proposés à l'agence sont déterminés en fonction de cette grille.

Les locaux professionnels sont clairs, sains et bien chauffés, et soumis à la visite régulière de la Médecine du travail.

Le management s'assure que tout problème remonté est traité immédiatement, afin de trouver des solutions et assurer un climat de travail favorable pour toute l'équipe. Aucun problème n'a été remonté au cours des douze derniers mois.

Deux anciens salariés, qui avaient quitté l'agence pour acquérir d'autres expériences professionnelles, ont souhaité revenir travailler à l'agence, validant la qualité de travail au quotidien.

Respect du Droit et des usages

Clients et fournisseurs

Nos relations avec nos clients sont encadrées par des contrats commerciaux, établis selon les recommandations de notre syndicat professionnel.

Nous tenons à la disposition de tous nos clients et prospects ayant mis en place une procédure en matière de devoir de vigilance les documents attestant de notre conformité (attestation d'assurance, de paiement des charges sociales, Kbis récent etc).

Nous nous assurons que nos fournisseurs sont bien immatriculés et que leurs factures sont en règles. Nous payons rapidement nos fournisseurs, dans des délais allant de quelques jours à 60 jours.

Gestion de la crise sanitaire

Suivi des recommandations gouvernementales et Participation aux réflexions de notre Syndicat

Pendant la crise sanitaire, nous avons participé et participons régulièrement aux échanges organisés par notre Syndicat professionnel afin de gérer au mieux les aspects RH, finance, commerciaux etc.

Afin de protéger la santé et la sécurité des salariés, nous avons suivi strictement les recommandations gouvernementales en matière de télétravail, tant pendant les périodes de confinement qu'en dehors des périodes de confinement.

En parallèle, l'entreprise fournit des masques et du gel sanitaire, et a financé des abonnements Cityscoot pour les collaborateurs voulant se rendre sur leur lieu de travail sans prendre les transports en commun, et leur a permis d'aller se faire vacciner sur leur temps de travail.

Gestion de la crise sanitaire

Télétravail

La crise du Covid 19 a été l'occasion de faire évoluer l'organisation de notre travail.

Le télétravail, total ou partiel, a été mis en place de façon systématique. Il est là pour perdurer dans le respect d'un bon équilibre. Forts d'échanges nombreux sur des retours d'expérience et des avis d'experts, nous pensons que, lorsque c'est possible, le bon ratio ne doit pas dépasser 2 jours en télétravail et 3 jours en présentiel par semaine.

Nous prenons en charge les coûts du télétravail (consommables etc) et distribuons des tickets restaurant également pour les jours télétravaillés.

Environnement



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

03

Moins de déplacements, moins de consommables

La crise a totalement bouleversé notre organisation et nous avons accéléré notre digitalisation.

Nous avons pratiquement supprimé nos déplacements et organisons nos réunions par appel vidéo.

Nous avons réduit drastiquement nos abonnements à la presse papier et systématisé l'envoi de documents et de factures électroniques.

L'utilisation de consommables : encre, papier pour l'imprimante, cahiers et stylos... est pratiquement à zéro : nous n'avons fait aucun renouvellement de commande auprès de nos fournisseurs.

Globalement, nous sommes moins présents dans les locaux (moins de consommation d'eau, moins de chauffage, moins de déchets...) où nous avons poursuivi le tri sélectif.

Anti-corruption

04



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Lutte contre la corruption

Risque de matérialité faible mais vigilance forte

Nous considérons que les risques de corruption sont faibles à très faibles dans notre activité, mais nous veillons à ce que nos sous-traitants et fournisseurs soient en règle.

Nous sensibilisons régulièrement les salariés aux clauses anti-corruption.

A la demande de certains clients, nous avons introduit des clauses anti-corruption dans les contrats qui nous lient avec eux.

Dans les douze mois, nous allons nous doter d'une Charte Ethique, qui matérialisera notamment notre politique de tolérance zéro concernant la corruption et les pots de vins.

A ce jour, nous n'avons décelé aucun signal ni reçu aucune alerte concernant un risque de corruption.